

La vallée de la Loire de Neuvy/L. à Fourchambault

Communes : la Celle-sur-loire, la Charité/L., Cosnes/L., Fourchambault, Garchizy, Gervigny/L., la Marche, Mesves/L., Myennes, Neuvy/L., Pouilly/L., Tracy/L., Tronsanges



← ZNIEFF de Type II n°1004

Une **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II** est un territoire composé de grands ensembles naturels (vallées, plateaux, massifs forestiers, landes, ...) riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Elle englobe souvent des ZNIEFF de type I où les scientifiques ont identifié des espèces rares, remarquables, protégées ou menacées du patrimoine naturel.

La vallée de la Loire de Neuvy/L. à Fourchambault est une zone inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

Superficie : **8 100 ha**

Milieu(x) naturel(s) : **vallée alluviale inondable, forêt, pelouses et landes acidophiles, prairies, bocage, cours d'eau, bras morts**

Protection existante au titre de la protection de la nature : **Réserve naturelle**

Intérêt : **EUROPEEN**

ZNIEFF de type I incluses : **7**

Date des données : **1993**

Cette zone couvre l'ensemble de la partie aval de la Loire nivernaise sur près de 60 kilomètres. L'intérêt biologique exceptionnel de ce tronçon a conduit à la création, en 1995, de la Réserve Naturelle du Val de Loire. Elle s'étend sur les départements de la Nièvre et du Cher, entre la Charité et Tracy. Elle occupe 1500 hectares et protège 20 kilomètres du fleuve. La Réserve accueille 477 espèces de plantes (10% de la flore française) et 190 espèces d'oiseaux.

Un cours d'eau dynamique

Un fleuve n'est pas un simple chenal conduisant l'eau de sa source à la mer. Il est accompagné d'une vaste nappe d'eau souterraine, avec laquelle les échanges sont permanents. Ces échanges, les crues, la force du courant façonnent son lit : les bras morts, les îles en sont le résultat. La variabilité des milieux ainsi créés favorise la diversité des animaux et des végétaux. Certains poissons fraient dans les bras morts. Divers oiseaux nichent sur les îles où ils trouvent les conditions et la tranquillité qui leur sont nécessaires.

En Bourgogne, la Loire, l'Allier et le Doubs sont de bons exemples de ces cours d'eau divagants, dont la dynamique est encore très active. Ils comptent parmi les écosystèmes les plus riches de la région. La canalisation, les endiguements, le remplacement de la végétation alluviale par des cultures vont à l'encontre du maintien de la diversité : celle-ci est nécessaire pour que le fleuve demeure un lieu de vie. Une plaine alluviale diversifiée reste un excellent système de régulation de la ressource en eau



UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants – la biodiversité – est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

DES MILIEUX NATURELS VARIÉS ET RARES...

Indissociables de la dynamique du fleuve et de ses crues régulières qui rajeunissent l'évolution de la végétation, on trouve de nombreux groupements végétaux dont certains sont inscrits dans la Directive Habitats* parmi les milieux naturels à protéger en priorité :

- les pelouses et les landes des sols sableux,
- les forêts alluviales à Ormes, Saules et Peuplier noir.



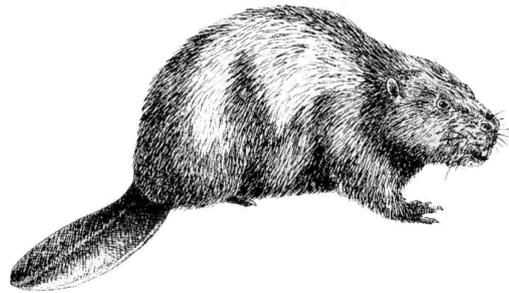
Peuplier noir

DES POISSONS EN DANGER...

Plusieurs espèces de poissons migrateurs comme le Saumon atlantique, l'Alose, la Lamproie marine viennent frayer en Loire. Ces espèces en régression en Europe sont menacées par les aménagements des cours d'eau, la destruction des frayères et la pollution des eaux.

DES OISEAUX MIGRATEURS ET LE RETOUR DU BIEVRE...

La Loire voit passer à chaque saison migratoire des milliers d'oiseaux inscrits dans la Directive Oiseaux* et dont certains viennent nicher sur les grèves comme les Sternes et le Petit Gravelot ou hivernent comme les oies et les canards. Le Castor, bièvre en vieux français, qui avait disparu du bassin ligérien fait son retour ; il recolonise progressivement le fleuve à partir d'un petit noyau de population réintroduit près d'Orléans.



Castor

LEXIQUE

* **Directive Habitats** : la Directive européenne de 1992 a pour objet la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, sur le territoire européen. Elle fait obligation aux Etats membres de prendre les mesures de protection nécessaires

* **Directive Oiseaux** : Directive européenne de 1979 consacrée à la conservation des oiseaux sauvages sur le territoire européen. Une directive européenne fait obligation aux Etats membres de prendre les mesures de protection nécessaires

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique des sites, il est important de maintenir la dynamique du fleuve et notamment la mobilité du lit mineur. La présence de forêts alluviales est un atout pour la biodiversité, la qualité des eaux et le contrôle de la dynamique fluviale. Certaines activités comme la circulation incontrôlée en période de reproduction sont susceptibles de nuire à la préservation des espèces animales, en particulier sur les îles et les grèves.

ZNIEFF DE TYPE II N° NATIONAL : 269990003 N° REGIONAL : 1004

VALLEE DE LA LOIRE DE NEUVY/L A FOURCHAMBAULT

NIEVRE



Echelle 0 2.5 5 km

Source : DIREN données 2003 et IGN scan 250

 : ZNIEFF de type 2 voisins

